

Concevoir une stratégie d'intervention humanitaire

[Lien vers la formation](#)

PRÉSENTATION

Comment imaginer la meilleure réponse aux besoins d'une population et, surtout, comment ensuite la transformer en un programme opérationnel ? Ce module de 10 jours, éligible au CPF, vous donnera toutes ces clés, et plus encore (sécurité de vos équipes, collaboration avec vos partenaires locaux...).

Bon à savoir : ce module est une composante de la formation métier diplômante [Coordinateur de programme de l'action humanitaire, parcours Expérimenté](#). Vous pouvez suivre ce module uniquement ou aller plus loin en suivant à votre rythme l'ensemble des 4 unités de formation qui la compose (certification RNCP de niveau 7).

87,5% : c'est le taux de satisfaction exprimé par les participants aux formations courtes en 2022.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des exercices pratiques
- Des études de cas
- Des travaux en groupe

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Un badge numérique HPass, label qualité reconnu par la communauté humanitaire (sous réserve de l'obtention de la moyenne)
- Une attestation de capacité Bioforce (sous réserve de l'obtention de la moyenne)

COMPÉTENCES VISÉES

En participant à cette formation, vous saurez :

- En réponse à des besoins humanitaires, et après analyse du contexte, proposer une stratégie d'intervention, en cohérence avec celle de l'organisation avec laquelle vous travaillez
- Analyser les enjeux sécuritaires et les conditions d'accès aux populations bénéficiaires de votre programme, et mettre en place les modalités pour en assurer l'accès à vos équipes, dans le respect des règles et des procédures de sécurité
- Analyser les acteurs présents et représenter votre organisation pour assurer la communication auprès des parties prenantes (partenaires, bailleurs de fonds, autorités, etc.) et favoriser une collaboration constructive
- Construire et mettre en œuvre une stratégie partenariale pour mutualiser les ressources mobilisées dans votre programme et renforcer leurs capacités
- Elaborer la stratégie de financement de votre programme en adéquation avec les stratégies des bailleurs de fonds et de votre organisation, et accompagner vos partenaires pour les aider à financer leurs projets

PROGRAMME

- Environnement de l'Action humanitaire
- Droit et éthique
- Secteurs d'intervention

- Sécurité et accès
- Management des organisations
- Partenariat
- Stratégie de financements

PROFILS CIBLES

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez vous engager dans l'humanitaire après une solide expérience professionnelle dans votre pays, ou si vous êtes déjà un acteur humanitaire et souhaitez renforcer vos compétences pour monter en responsabilité.

Prérequis : cette formation est **une des 4 unités d'une formation métier diplômante**. A ce titre, nous vous demandons de justifier d'au minimum 3 ans d'expérience dans les domaines suivants : management d'équipe et de projet, responsabilité financière, ou domaine transposable au secteur de la solidarité (santé, média, socio-éducatif, réhabilitation, agriculture, relations internationales, coopération, développement local, logistique humanitaire...).

Les formations Bioforce sont accessibles aux personnes en situation de handicap : un référent a pour mission l'accueil, le suivi et l'accompagnement des personnes en situation de handicap en amont et pendant le projet de formation à Bioforce.

INSCRIPTION : DEUX ÉTAPES

Étape 1 : candidature

Cliquez sur le bouton « Je m'inscris » présent plus bas sur cette page, et remplissez le formulaire. Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature (un CV vous sera demandé) et payer les frais de formation (ou télécharger votre attestation de prise en charge). [Découvrez en vidéo votre espace Candidat](#)

A noter :

- La date limite de candidature est fixée à deux semaines avant le début de la formation.
- Compte-tenu du nombre limité de places, nous vous recommandons de candidater au plus tôt (notamment dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge par un organisme public – Pôle Emploi, ministères, instituts de recherche... ou par un [OPCO](#)).

Étape 2 : inscription

Une fois réceptionné le règlement des frais de formation (ou l'accord de financement), et sous réserve de place disponible, vous êtes inscrit ! Vous recevrez alors une confirmation par mail, comprenant tous les détails pratiques de la formation (lieu, planning détaillé...). Bonne formation !

[Lien vers la formation](#)